

CONTRAT DE CRÉDIT

Entre les soussignés :

La Banque de Tunisie, représentée par Monsieur Hichem Ben Youssef, Directeur d'agence,
et

Monsieur Karim Mansour, demeurant au 15 rue Ibn Sina, Tunis.

Il a été convenu ce qui suit :

Article 1 - Objet du contrat

Le présent contrat a pour objet l'octroi d'un crédit personnel d'un montant de 20 000 TND.

Article 2 - Durée

Le contrat est conclu pour une durée de 36 mois à compter du 1er février 2026.

Article 3 - Modalités de remboursement

Le bénéficiaire s'engage à rembourser le crédit par mensualités de 600 TND, payables le 5 de chaque mois.

Article 4 - Taux d'intérêt

Le taux d'intérêt appliqué est de 7% annuel.

Article 5 - Engagements

Le bénéficiaire s'engage à utiliser le crédit conformément aux dispositions légales et à respecter le calendrier de remboursement.

Fait à Tunis, le 20 janvier 2026

Signatures :

La Banque : _____

Le Bénéficiaire : _____